Directeur de Publication :
J.P. MEURILLON

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20
Télécopie : 01 80 92 80 31
Mail : administration@dyf78.fff.fr

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

Composition

ALEXANDRE, CHRISTOPHER, CLÉMENTINE, FRANCK, KARIM, KÉVIN, MARC-ANTOINE, MICHÈLE, NICOLAS, WILLIAM

Lignes directes DYF

LE SECRETARIAT GENERAL
Compétitions et Futsal
Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37
Arbitrage & Féminines
Marc-Antoine KELLER- 01 80 92 80 25
Règlements, Discipline, C.D.P.M.E. et C.V.E.S.
Christopher KOLA DIA - 01 80 92 80 21
Comptabilité
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24
Foot Animation
Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22
LA TECHNIQUE
Franck BARDET - 01 80 92 80 30
Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27
Kévin HUE - 01 80 92 80 29
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

District des Yvelines de Football
La Passion du Football vrai
SAISON 2020 / 2021
N° 1666

JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mardi 2 février 2021

http://dyf78.fff.fr

SOMMAIRE

AGENDA 2
INFORMATIONS DIVERSES
- Contacter le District 2
- Hommage à Michel BEAUDOUX 2
- Lancement de la Ligue des Yvelines e-Foot 3
- Rencontre avec Sebastian HENRY, arbitre 3
- Webinaires consultables 3
- Formations initiales à l'arbitrage 3
- Information Football d'Animation 4
- Formation Prescri'Forme 4
- Les affiches FFF sur la pratique durant la pandémie 5-6

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES 7
COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS 7
RELEVE DE DECISIONS DU COMITE DE DIRECTION DU JEUDI 28 JANVIER 2021 7-9
CONDOLEANCES 9
QUOI DE 9 A LA TECHNIQUE 10-11
CHALLENGE ESPRIT SPORTIF SENIORS 12

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

Tirage au sort Festval Foot U 13 F

Le tirage au sort des plateaux de cadrage
et
de qualification sera à suivre en direct
lundi 8 février 2021 à 12H00.

Pour voir le tirage, **cliquez ici.**

Tour de cadrage :
samedi 6 mars 2021.

Tour de qualification :
samedi 20 mars 2021

AGENDA 2020 / 2021
FEVRIER

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21

A partir de Lundi 11 janvier 2021,
les locaux du District seront ouverts au public, tous les lundis de 9h00 à 17h00

Une permanence téléphonique au 01-80-92-80-20 vous permettra de contacter le District, du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 12h00.

Pour rappel, vous pouvez nous joindre, via la messagerie à **administration@dyf78.fff.fr**

Enfin, nous vous invitons à suivre la vie du football yvelinois, sur le site du DYF, **dyf78.fff.fr**

Et également sur Facebook, **@@dyf78**

Michel BEAUDOUX ne sera plus avec nous,
la COVID en a décidé autrement.

Michel était un vieux compagnon de route du District, présent depuis sa création, il lui avait apporté ce qu'il s'avait faire de mieux : l'engagement au service des autres.

Michel fut, pendant de nombreuses années, Président de la Commission des Statuts et Règlements, sa connaissance des Règlements et son intégrité dans la gestion des dossiers, parfois difficiles, étaient reconnues.

Michel était un homme discret et désintéressé, tout au long de sa vie, il a œuvré bénévolement au sein d'associations caritatives.

Il manquera à son club de cœur, l'US CROISSY, il y fut Dirigeant de longues années, à l'association des Orphelins d'Auteuil à laquelle il donna beaucoup de son temps, à ses camarades, anciens combattants d'Algérie, auxquels il apporta, engagement et soutien.

Le District des Yvelines perd avec lui un serviteur du football yvelinois mais bien plus encore, nous perdons, tous, un ami.

Nous ne croiserons plus Michel et son incontournable casquette, nous ne pourrons plus lui dire combien nous l'estimions, Michel nous manque.

Le District des Yvelines présente ses condoléances à sa famille, à ses amis et camarades à tous ceux qui l'on apprécié et aimé.

Le lancement de la Ligue des Yvelines, nouvelle compétition eFoot sur FIFA21 est imminent !

Le tirage au sort a été effectué ce lundi 1er février en direct du siège du District.

Ce sont 22 clubs représentés par leur joueur eFoot qui s'opposeront au cours des prochaines semaines

Les rencontres débuteront dès le lundi 8 février, au rythme d'un tour par semaine.

Restez en alerte, nous vous tiendrons régulièrement informé de l'évolution de la compétition.

Pour plus d'informations, **cliquez ici**

Sébastian peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Sébastian HENRY, j'ai 16 ans, je suis lycéen et jeune arbitre de football.

Comment en es-tu venu à l'arbitrage ?

Depuis la saison dernière, j'ai fait ma formation initiale fin septembre.
Je suis venu par le biais de mon grand frère Gabriel HENRY qui avait déjà commencé depuis 4 ans.

Qu'est ce qui te plaît dans cette pratique ?

Ce qui me plaît c'est surtout la perspective de rester ancré dans le domaine du football sous un autre angle mais toujours sur le terrain. J'aime les attentes et l'investissement que cela implique. Cela me motive pour continuer sur cette voie.

Comment es-tu encadré par la CDA ?

La CDA de mon District est composée d'arbitres et d'anciens arbitres de très haut niveau. Je me sens particulièrement bien encadré et accompagné pour progresser toujours plus avec des membres très à l'écoute.

Quels conseils donnerais-tu à un jeune qui voudrait se lancer dans l'arbitrage ?

Engagez-vous !
La pratique de l'arbitrage est un choix où il faut être déterminé mais c'est très intéressant. Comme pour moi, la plupart des arbitres étaient d'anciens joueurs et cette perspective est intéressante lorsque l'on s'intéresse profondément au football. Il est en plus possible de continuer à jouer.

Merci à Sébastian d'avoir répondu à ces quelques questions .

WEBINAIRES SAISON 2020 / 2021

Septembre 2020
► DYF : Tous les webinaires de début de saison du Foot Animation

17.09.20
► DYF : « Rentrée du football féminin »

10.12.20
► FFF : « Les différentes aides financières pour les clubs de fooball »

17.12.20
► FFF : « Développer le eFoot dans son club »

18.12.20
► DYF : « Présentation du dispositif P.E.F. »

19.12.20
► DYF : « Présentation des dispositifs labels FFF »

07.01.21
► FFF : « Comment réussir la préparation physique de son équipe à la reprise de l'entraînement ».

Ils sont tous disponibles sur le site du DYF à la rubrique « clubs » puis « webinaires » , ou en **cliquant ici**

FORMATION INITIALE A L'ARBITRAGE

Les prochaines dates :

3ème session : les 6-7 & 13 mars 2021

Pour tout renseignement, contactez l'IR2F

formations@paris-idf.fff.fr

Le vendredi 29 janvier, en fin d'après-midi, nous vous avons communiqué la répartition des clubs sur des plateaux U6-U7 et le tirage au sort du premier tour des rencontres du Festival Foot U13 Pitch, tous les deux initialement prévus le samedi 6 février prochain.

Mais depuis la situation a évolué le premier ministre a effectué une conférence de presse, et malheureusement aucun assouplissement des mesures sanitaires actuelles n'a été adopté.

Par conséquent, les rencontres et plateaux des dispositifs interclubs Football Animation U6 à U13, **prévues le samedi 6 février ne sont plus d'actualité et ne pourront donc se jouer à cette date.**
Notez juste que les rencontres programmées, suite au tirage du premier tour du Festival Foot U13, sont reportées au samedi 6 mars, sous réserve d'un assouplissement des conditions sanitaires qui nous le permettrait.

Concernant les plateaux/interclubs du 13 février, ils n'auront également vraisemblablement pas lieu, nous restons toutefois en alerte de toute nouvelle annonce permettant son déroulement et, le cas échéant, ferons paraitre ces plateaux/interclubs en début de semaine prochaine.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de la situation.

Dans l'attente de pouvoir reprendre une pratique interclubs en toute sécurité, nous ne doutons pas que vous mettez tout en œuvre pour continuer d'assurer les séances de pratique sans contact afin de garder un lien avec vos jeunes licenciés, tout en préservant la santé de tous par le respect des gestes barrières et de la règlementation fédérale en vigueur à ce jour.

N'hésitez pas à cliquer sur le lien suivant pour de plus amples renseignements concernant les protocoles règlementant la pratique.

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

CDOS YVELINES

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

PRESCRI' FORME

Formation « Sport Santé Prescri'Forme » à destination des éducateurs sportifs du département des Yvelines.

Labélisée par la DRJSCS & le CROSIF IDF

La formation **« Sport Santé Prescri'Forme »** a été conçue par l'équipe technique régionale sport santé bien-être de la direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

Il s'agit d'une **formation généraliste complémentaire sport santé** destinée aux professionnels de l'encadrement des activités physiques.

Pour plus d'information, **cliquez ici**

Aménagements pour accéder aux installations sportives
FFF
Un accès pour l'arrivée au stade et un autre pour le départ sont définis et matérialisés pour éviter les croisements sur l'ensemble des installations.
Interdiction d'entrer dans l'enceinte sportive à toutes personnes extérieures (hors éducateurs et joueurs).
Fléchages au sol ou muraux pour tous les espaces de circulation piétonne.
Règles strictes d'accès et d'utilisation des sanitaires.
Condamnation temporaire de l'accès aux vestiaires et aux douches.
Mise à disposition de produits de nettoyage des mains.
Maintien des portes des locaux ouvertes pour limiter la manipulation des poignées et permettre une aération/ ventilation régulière des espaces en intérieur.
Nettoyage et désinfection des locaux si possible après chaque passage de groupe.
Respect des règles de distanciation dans les espaces intérieurs et port du masque obligatoire.
Poubelles sans couvercle et espaces de lavage du matériel sportif utilisé à disposition près des terrains.

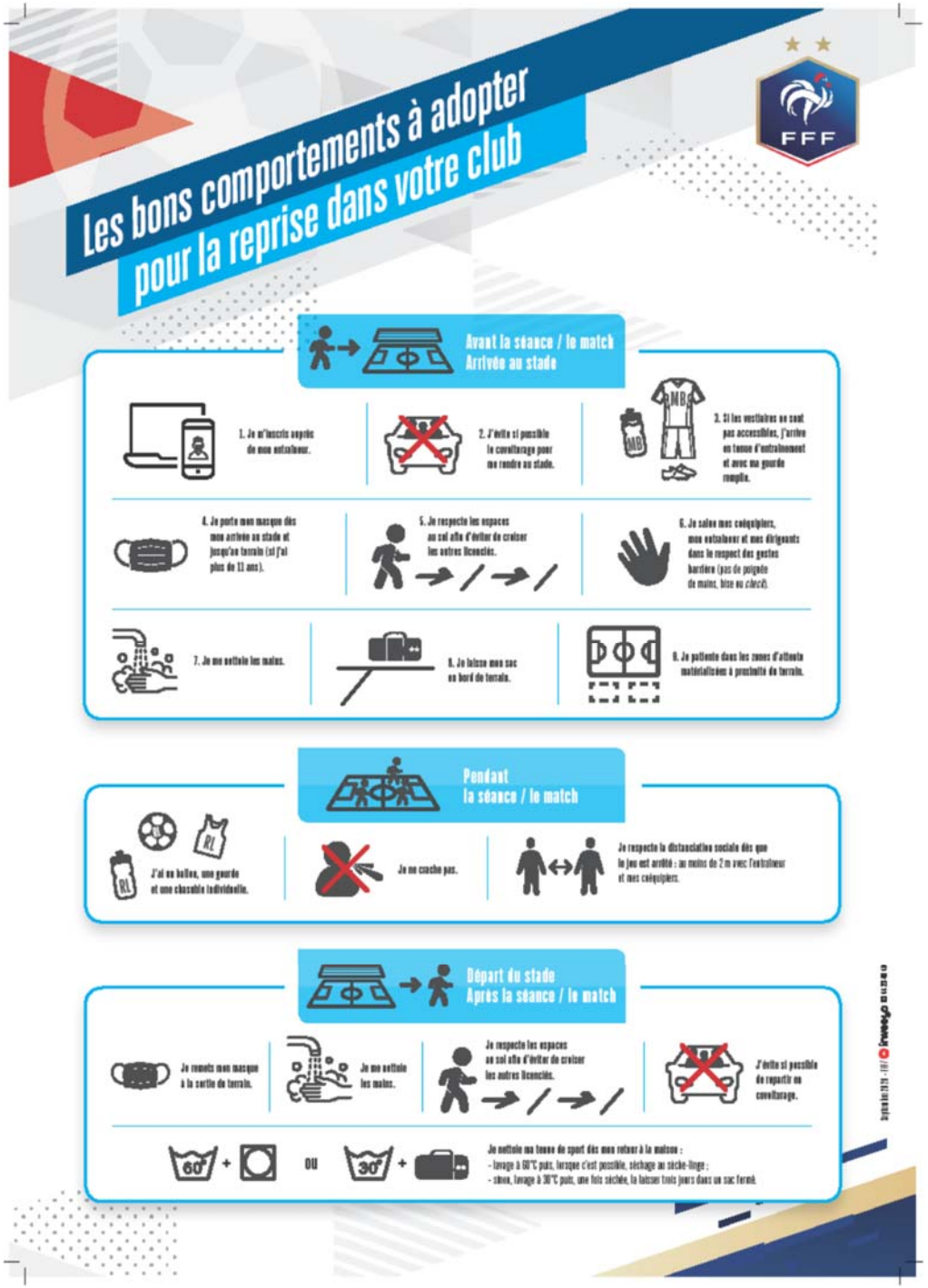
Les bons comportements à adopter pour la reprise dans votre club
FFF
Avant la séance / le match
Arrivée au stade
1. Je m'inscris auprès de mon entraîneur.
2. J'évite si possible le covoiturage pour me rendre au stade.
3. Si les vestiaires ne sont pas accessibles, j'arrive en tenue d'entraînement et avec ma gourde remplie.
4. Je porte mon masque dès mon arrivée au stade et jusqu'au terrain (si j'ai plus de 11 ans).
5. Je respecte les espaces au sol afin d'éviter de croiser les autres licenciés.
6. Je salue mes coéquipiers, mon entraîneur et mes dirigeants dans le respect des gestes barrières (pas de poignée de mains, bise ou câlin).
7. Je me nettoie les mains.
8. Je laisse mon sac en bord de terrain.
9. Je patiente dans les zones d'attente matérialisées à proximité du terrain.
Pendant la séance / le match
J'ai un ballon, une gourde et une chasuble individuelle.
Je ne crache pas.
Je respecte la distanciation sociale dès que le jeu est arrêté : au moins de 2 m avec l'entraîneur et mes coéquipiers.
Départ du stade
Après la séance / le match
Je remets mon masque à la sortie du terrain.
Je me nettoie les mains.
Je respecte les espaces au sol afin d'éviter de croiser les autres licenciés.
J'évite si possible de repartir en covoiturage.
60°
ou
30°
Je nettoie ma tenue de sport dès mon retour à la maison :
- lavage à 60°C puis, lorsque c'est possible, séchage au sèche-linge ;
- sinon, lavage à 30°C puis, une fois séchée, la laisser trois jours dans un sac fermé.

Recommandations pour l'organisation de la pratique

Application des gestes barrière et de la distanciation sociale
› Port du masque pour les encadrants pendant la séance (sauf pour s'adresser aux joueurs) ;
› 2 m entre l'intervenant et le groupe.

Désinfection du ballon et du matériel systématique.

Utilisation d'une gourde personnelle.

Matériel pédagogique manipulé seulement par l'éducateur.

Numérotation individuelle du ballon (identification et personnalisation).

Prévoir une personne *« garante du protocole sanitaire »* (GPS) qui veille au respect des principes généraux et à la bonne conduite de la séance.

Créneaux de pratique espacés entre chaque groupe afin de permettre le nettoyage du matériel et de réguler les flux.

Zones d'attente pour les pratiquants matérialisées à proximité du terrain avant la participation à une séance.

Activités de reprise proposées des enfants aux adultes

Pour un groupe de dix joueurs maximum, encadrement compris, en terrain extérieur uniquement (terrain à 11, 8 ou 5).

Activités individuelles sans ballon

Parcours de coordination motrice.

Circuit training éducatif de renforcement musculaire.

Atelier d'Air football (travail des gestes à vide, visualisation).

Activités individuelles au sein d'un groupe, sans ballon et sans collaboration

Jeux pré-sportifs (jeux en miroir, 1-2-3 Soleil, etc.).

Ateliers du Programme éducatif fédéral.

Biathlon technique (quiz et parcours).

Enchaînements de mouvements rythmés par la musique et inspirés du football.

Activités individuelles avec un ballon personnalisé *(Mon ballon)* ou activités avec passage du ballon possible entre deux joueurs

Exercices techniques (parcours, jonglerie).

Ateliers de passes (avec un mur, une planche de rebond ou un autre joueur).

Ateliers de tirs de précision (but, bâche cible).

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES

(COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Ligues régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public.
Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires** (ancienne fonctionnalité mise à jour),
- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires** (nouveauté).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles **en cliquant ici.**

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 29/10/2020

Présents : MM. FEREY Rémi (Président), DELESCHAUX Alain, DRAY Paul, GUICHETEAU Didier, HOUZE Michel, LAUBY Henri-Claude et PLANQUE Jean-Pierre.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

TOURNOI

AS MAUREPAS, tournois en salle les 13/02/2021, 14/02/2021 et 27/02/2021
Catégories U 8 / U 9, U 10 / U 11, U 12 / U 13
La Commission homologue le règlement de ces tournois, sous réserve que la feuille établie avant chaque tournoi comporte le nom et numéro de licence du dirigeant-responsable.

Attention :
La tenue de ces tournois ne sera possible que si, aux dates concernées, les dispositions sanitaires fixées par le gouvernement le permettent, et dans les conditions qu'il déterminera.

COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 28 JANVIER 2021

RELEVE DE DECISIONS

➢ **INFORMATIONS DU PRESIDENT**

Le Comité a été informé, notamment, des évènements suivants :

- ✓ le 5/12 : Webinaire, sur le thème : **La blessure du footballeur amateur - De la prévention au retour sur le terrain**
- ✓ **Les interventions du C.R.I.B.** (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) :
  . le 8/12, en visio : **Bulle de discussion**, sur le thème : **Faisons-nous du bénévolat pour nous occuper, nous épanouir, nous sentir utile ?**
  . le 16/12, en visio : **Réunion d'information sur le thème : Les aides et financements possibles**
  . les 9 et 11/12 + les 15 et 17/12, en visio : Formation sur le thème : **Les points clés pour une bonne gestion associative** (notamment en cas de Covid)
  . le 15/12, en visio : **Mixity time** sur le thème : **L'intuition**
  . les 15 et 22/1 : Formation sur **la mise en place d'un dossier de mécénat dans mon association**
  . le 26/1, en visio : **Mixity time**, sur le thème : **Le lâcher prise**
- ✓ le 10/12 : Webinaire de la F.F.F. sur **les différentes aides financières pour les clubs**
- ✓ le 11/12, en visio : **Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur**
- ✓ le 12/12, en visio : **Comité de Direction de la Ligue**
- ✓ le 15/12 : **Webinaire organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78), sur le thème : Sport Santé : Un moyen de booster votre association**
- ✓ le 17/12, en visio : **Comité de Direction de la Ligue**
- ✓ le 17/12 : Webinaire organisé par la F.F.F. sur le thème : **Développer l'eFoot dans son club**
- ✓ le 18/12 : Webinaire de **présentation du P.E.F. et du nouveau Challenge National P.E.F.**
- ✓ le 18/12 : Webinaire de **présentation des dispositifs Labels pour la saison 2020 / 2021**
- ✓ le 20/12 : Publication de **la 4ème édition du Panorama sociétal du Football Français, établi par la Fondaction du Football**
- ✓ le 23/12 : Lancement d'un **sondage sur les besoins en matière de formations pour les Dirigeants, les Arbitres et les Educateurs**
- ✓ le 23/12, en vidéo : **Vœux aux clubs yvelinois pour la nouvelle année**
- ✓ le 5/1, en visio : **Assemblée Générale Elective de la Ligue de Paris -Ile de France**

Outre l'adoption des comptes de la Ligue arrêtés au 30/6/2020, des Budgets des saisons 2020 / 2021 (rectifié) et 2021 / 2022 et des modifications réglementaires liées au démarrage des compétitions du District Parisien à compter de la saison 2021 / 2022, l'Assemblée Générale a procédé à l'élection des membres du Comité de Direction pour la mandature 2021 / 2024.

- ✓ le 6/1, en visio : **Réunion Comité de Direction / Présidents des Commissions du District**
  L'objectif était, alors que ni la traditionnelle réunion des Présidents et Vice-Présidents de Commissions, ni la rencontre de début de saison de tous les membres de Commissions, ni le Séminaire Comité de Direction / Présidents et Vice-Présidents de Commissions qui était prévu le 21/11 n'ont pu se dérouler, de **faire le point de l'activité des Commissions et de partager un certain nombre d'informations**
- ✓ le 7/1, en visio : Webinaire de la F.F.F. sur le thème : **Comment réussir la préparation physique de son équipe à la reprise des entraînements ?**
- ✓ les 15, 16 et 17/1, à CLAIREFONTAINE : **Stage de la Filière Arbitrage Régional (avec la Commission de District de l'Arbitrage du District des Hauts de Seine)**
- ✓ le 23/1, au siège de la Ligue et en visio : **Comité de Direction de la Ligue** (dont l'élection du Bureau du Comité de Direction). Au préalable, les Présidents de District ont élu M. Claude DELFORGE, Président du District du Val d'Oise pour les représenter au sein du **Bureau du Collège des Présidents de District.**
- ✓ le 26/1 : Publication de l'outil élaboré par la Direction médicale et la Direction technique nationale de la F.F.F. **Échauffement structuré à visée préventive (E.S.V.P.),** proposé aux Educateurs comme outil d'aide à la reprise, pour tous les niveaux amateurs à partir de 14 ans.
- ✓ **l'Assemblée Fédérale qui était prévue le 12/12/2020 a été reportée au samedi 13/3/2021**
  Par ailleurs, le Comité a été informé du **recrutement, par le District, de 2 Services Civiques :**
  Leurs missions seront **le développement de la pratique du Football Féminin et le développement du Football Éducatif et du Foot Loisir**
  Enfin, depuis le 1er/1, les Pôles jeunesse, vie associative et sport de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont été intégrés à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, pour former un nouveau service : **le S.D.J.E.S. 78, Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.**

➢ **LA CRISE SANITAIRE ET SES CONSEQUENCES**

Le Comité a fait le point de la situation depuis la dernière réunion du Comité, le 3/12 et a évoqué :

➢ **L'évolution de la situation**

A la suite des annonces du Premier Ministre du 10/12, portant sur les nouvelles mesures entrées en vigueur pour le sport à partir du 15/12, avec l'instauration d'un couvre-feu strict, de 20 h à 6 h du matin. Il était alors indiqué que la réouverture au public des stades serait étudiée début janvier, en fonction de l'évolution de la circulation du virus, mais le 7/1, il a été annoncé qu'il était impossible de relancer les activités sportives avant le début du mois de février.

Il était prévu qu'un nouveau point serait effectué le 20/1 mais le 14/1, il a été décidé de n'autoriser la pratique des activités sportives des mineurs qu'**en extérieur** et d'avancer le couvre-feu à 18 H partout en France, alors que seuls 15 départements étaient jusqu'alors concernés.

➢ **La reprise des Championnats des Ligues et des Districts**

Le Comité Exécutif de la F.F.F. du 17/12 a validé les principes retenus : soit mener le championnat à son terme ou le plus loin possible, soit arrêter à la fin de la phase aller puis organiser un mini-championnat en remplaçant les matches retour par une 2ème phase, avec :

- une « poule d'accession » comprenant les équipes de la 1ère partie du classement à l'issue de la phase, devant s'affronter toutes 1 fois pour générer un classement cumulant phase aller et mini-championnat, sur la base duquel se feraient les accessions en division supérieure.
- une « poule de maintien » comprenant les équipes de la 2ème partie du classement à l'issue de la phase aller, devant s'affronter toutes 1 fois pour générer un classement cumulant phase aller et mini-championnat, sur la base duquel se feraient les relégations en division inférieure.

C'est évidemment **la date de reprise des compétitions qui sera essentielle** pour déterminer le recours à l'une ou l'autre des solutions.

➢ **Les Coupes des Yvelines**

La suspension des compétitions depuis le 29/10 a eu pour conséquence de diminuer de façon importante le nombre de dates disponibles pour le déroulement des Championnats, ce qui a conduit le Comité Exécutif de la F.F.F. à acter **l'annulation de l'ensemble des Coupes régionales et départementales** pour récupérer des dates pour les matches de championnat.

➢ **Les formations**

Plusieurs Formations se sont tenues, en visio, au titre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants. Il en a été de même pour une **formation technique.**

➢ LA SUPPRESSION DU CERTIFICAT MEDICAL POUR LA LICENCE DES JOUEURS MINEURS

Le Comité a évoqué l'article 101 de la Loi du 7/12/2020, qui remplace le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs par un questionnaire équivalant à une attestation parentale. Si la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive restera obligatoire **pour les pratiquants majeurs**, tel ne sera **plus le cas pour les mineurs**. L'obtention ou le renouvellement d'une licence permettant de participer aux compétitions organisées par une Fédération sportive, sera subordonné à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale. Lorsqu'une réponse à ce questionnaire conduira à un examen médical, la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive redeviendra nécessaire. Un décret précisera les modalités de mise en œuvre de ces dispositions et donc **leur date d'effet**, même si l'article 108.VI de la Loi prévoit que « l'article 101 entre en vigueur à une date fixée par le ministre chargé de la santé, et au plus tard le 31 décembre 2020 ».
L'Assemblée Fédérale du 13/3 aura à modifier en ce sens les articles 70 et 73 des Règlements Généraux de la F.F.F., relatifs au contrôle médical, avec effet à compter de la saison 2021 / 2022.

➢ NOMINATION DES COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2021 / 2022

Le Comité a complété la composition de plusieurs Commissions du District.

➢ LES MISSIONS DES COMMISSIONS

Les Fiches Missions des Commissions ont été établies au cours de nombreuses réunions du Bureau pour clarifier le rôle des Commissions et fixer de façon suffisamment précise ce que le Comité et son Bureau attendent des Commissions, étant noté que parfois, ces missions résultent de la règlementation fédérale. Ces Fiches Missions ont été transmises, le 20/1, à chaque Président de Commission pour en prendre connaissance, avec son Vice-Président, et d'indiquer s'il a des observations à formuler. Le Bureau rencontrera, soit en visio, soit en présentiel lorsque ce sera possible, le Président et le Vice-Président de chaque Commission pour, si nécessaire, parler de ces missions, mais également pour évoquer les conditions de fonctionnement de la Commission. Le Représentant du Comité de Direction auprès de chaque Commission sera également invité à participer à cette rencontre et il lui a donc été transmis copie de la Fiche de Missions.
Un calendrier de ces rencontres est en cours d'établissement,

➢ LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS 2020 / 2024

Le Comité avait décidé, le 3/12, de traiter au cours de la présente saison, parmi les thèmes figurant dans le Plan d'Actions 2020 / 2024, les 5 sujets suivants :

- la **création d'un « Agenda du club »**, accessible **en ligne et mis à jour en temps réel**, avec indication des **dates clefs pour les clubs** et des **dates clefs du District.** Une 1ère réunion s'est tenue à ce sujet le 13/1 et une autre est programmée le 3/3.
- la fusion, à compter de la saison 2021 / 2022, **de la Commission d'Appel Départementale et du Comité d'Appel chargé des Affaires courantes** en vue de l'instauration d'une Commission Départementale d'Appel unique, compétente tant en matière réglementaire qu'en matière disciplinaire (cf. ci-après).
- l'organisation de **formations aux premiers secours** ainsi que d'actions **d'information et de sensibilisation à la prévention et à la prise en charge des blessures** et la possibilité de participer à **une formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1** (P.S.C.1). Une 1ère action s'est déroulée dès le 5/12, sous forme de webinaire, sur le thème : **La blessure du footballeur amateur - De la prévention au retour sur le terrain.**
- l'examen de la pertinence des conditions de la **couverture, par des Arbitres officiels, des compétitions du District**, notamment les compétitions de jeunes. Une décision a été prise à ce sujet dès le 3/12, par le Comité, pour modifier la hiérarchisation des désignations d'Arbitres officiels sur les compétitions du District. Cette décision prendra effet dès la reprise des compétitions.
- la sensibilisation des Arbitres, des jeunes joueurs, des Educateurs et des Dirigeants au **recours à l'exclusion temporaire lors des rencontres de Jeunes (Carton blanc).** Des directives vont être données à ce sujet à la Commission de District de l'Arbitrage et le District va communiquer à ce sujet avec les clubs.

➢ CREATION D'UNE COMMISSION D'APPEL DEPARTEMENTALE UNIQUE

Actuellement, les appels formés contre les décisions prises en première instance par une Commission du District sont de la compétence :
1 / **en matière disciplinaire**, soit de la Commission d'Appel Départementale, soit de la Commission Régionale d'Appel, en fonction de la gravité de la sanction.
2 / **en matière non disciplinaire,** du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes.
Ce Comité d'appel est composé de l'ensemble des membres du Comité, étant précisé qu'il peut, pour statuer en appel, se réunir dans une configuration restreinte appelée Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes, où la présence d'au moins 3 membres du Comité est suffisante pour la validité des délibérations.
Il est souhaitable, dans un souci d'organisation et d'efficacité, et comme annoncé dans le Plan d'Actions 2020 / 2024, de fusionner l'actuelle Commission d'Appel Départementale et le Comité d'Appel chargé des Affaires courantes du District, pour instaurer une **Commission d'Appel Départementale unique**, compétente tant en matière réglementaire qu'en matière disciplinaire.
Pour ce faire, le Comité a, **à l'unanimité,** adopté les **modifications nécessaires à l'article 31 du Règlement Sportif** et la **mise à jour de l'article 13.7 des statuts** du District qui fixait la composition et les conditions de quorum du Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes.
Cette Commission sera opérationnelle à compter de la saison 2021 / 2022, sous réserve bien sûr de l'accord de l'Assemblée Générale du 12/6/2021.

➢ LA TECHNIQUE

Le Comité a fait le point quant aux formations **techniques organisées par le District** en distanciel.
5 formations techniques sont programmées en février, avec à chaque fois 1 jour en présentiel à définir. Les opérations de **détections / sélections sont bien sûr suspendues.**

➢ L'ARBITRAGE

Le Comité est revenu sur le **stage de la Filière Arbitrage Régional**, qui s'est déroulé, à CLAIREFONTAINE, les 15,16 et 17/1, avec la Commission de District de l'Arbitrage du District des Hauts de Seine.
2 sessions de Formation Initiale des Arbitres avaient été programmées, en présentiel, les 6, 7 et 13/2 et 6, 7 et 13/3. La 1ère a dû être annulée, mais celle prévue les 6, 7 et 13/3 est pour l'instant maintenue. 1 ou plusieurs autres formations seront **programmées après le 31/3,** sous réserve de l'accord de l'IR2F. La **Formation Arbitrage Futsal** prévue les 17, 23 et 24/1 a dû être reportée.
Par ailleurs, la C.D.A. a élaboré, à la demande du Comité, un **guide des Lois du jeu** à destination des clubs, qui devrait être présenté dans le cadre d'un webinaire.
Par ailleurs, M. Brice PARINET revient sur la demande du Comité de sensibiliser les Arbitres, les jeunes joueurs, les Educateurs et les Dirigeants au **recours à l'exclusion temporaire** lors des matches de Jeunes **(Carton blanc**). Il proposera les modalités d'application de cet outil pédagogique.

Enfin, le Bureau de la C.D.A. se réunira prochainement pour définir les contours de **la formation continue et à distance des Arbitres de District.**

➢ LES FINANCES

Le Comité a fait le point quant aux **relevés clubs**. 64 clubs restent débiteurs envers le District, pour un montant total de l'ordre de 28 000 €, auxquels s'ajoutent près de 2 000 € au titre des frais d'arbitrage. 7 clubs sont redevables de montants supérieurs à 1 000 €. Les clubs concernés feront l'objet d'**une relance**.
Par ailleurs, le Comité a été informé des demandes formulées par le District pour obtenir **l'aide de l'Etat au titre du Fonds de Solidarité à destination des entreprises fragilisées par l'épidémie Covid-19.**

➢ LE FOOTBALL D'ANIMATION

Le Comité a fait le point sur la pratique du Football d'Animation, à la suite de la **consultation des clubs qui avait été organisée en décembre.**
Ont été évoquées les conditions de la reprise pour les différentes catégories d'âge, ainsi que pour la phase départementale du **Festival Foot U 13**.
La reprise telle qu'elle est envisagée ne sera toutefois possible **que si les conditions sanitaires le permettent.**

➢ LE FOOTBALL FEMININ

Il a été relevé que les effectifs des licenciées étaient **en baisse (- 8,78 %)**, puisqu'on constatait, au 15/1/2021, 2 306 licenciées contre 2 528 au 15/1/2020 et 2 590 à la fin de la saison 2019 / 2020.
Le calendrier des différents Critériums et Championnats reste suspendu et il sera bien entendu réadapté en fonction de la date de reprise de la pratique.

➢ LE LABEL JEUNES, LE LABEL DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL ET LE LABEL JEUNES FUTSAL

Le Comité a fait le point sur la question du Label Jeunes, du Label des Ecole Féminine de Football et du Label Jeunes Futsal. Une **réunion de présentation des évolutions** apportées aux différents dispositifs Labels a été enregistrée, fin décembre, en webinaire, au District. Ce webinaire est toujours accessible en replay sur le site internet du District.
La campagne des différents Labels pour cette saison 2020 / 2021 arrivera à échéance le 31/1 mais il a été fait le point **des candidatures déjà déposées.**
Seront programmées, dès le début février, des évaluations de dossier en visioconférence avec les clubs concernés et des visites en présentiel pour des évaluations terrain, si les conditions sanitaires le permettent.

➢ LES EFFECTIFS DE LICENCIES

* Le District comptait, au 15/1/2021, **36 166 licencié(e)s**, soit 2 692 de moins qu'au 15/1/2020 (38 858). La baisse atteint donc **6,93 %.** Si les effectifs de plusieurs catégories du Football Libre masculin sont en baisse (U 20, U 16, U 14, U 12 à U 6), la situation reste contrastée :

- le nombre de licenciés Seniors et Vétérans est en hausse (respectivement + 0,60 % et + 1,49 %),
- le nombre de licenciés U 19 et U 20 progresse globalement de 0,71 % (respectivement + 12,54 % et - 10,58 %),
- le nombre de licenciés U 17 et U 18 progresse globalement de 4,42 % (respectivement, + 5,12 % et + 3,64 %),
- le nombre de licenciés U 15 et U 16 baisse globalement de 4,57 % (respectivement, + 4,58 % et - 14,18 %),
- .e nombre de licenciés U 13 et U 14 baisse globalement de 3,96 % (respectivement, + 1,82 % et - 9,45 %).

Le **Football Féminin** est en baisse (- 8,78 %), puisqu'on constate, au 15/1/2021, 2 306 licenciées contre 2 528 au 15/1/2020 et 2 590 à la fin de la saison 2019 / 2020.
Pour le **Football d'Animation**, le nombre de licencié(e)s est en baisse de 13,11 % (- 2 254 licencié(e)s).
Le nombre des **« encadrants »** est en légère baisse (- 2,58 %) au 15/1/2021 (4 265 contre 4 378 au 15/1/2020) dont - 3,77 % pour les Dirigeant(e)s et - 3,50 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.
On notera qu'au 15/1/2021, le District **comptait 90,25 % du nombre total de ses licencié(e)s de la saison précédente.** Au 15/1/2020, ce pourcentage atteignait 93,53 %.
Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2019 / 2020, 40 095 licencié(e)s
- à la fin de la saison 2018 / 2019, 41 545 licencié(e)s

* **La Ligue**, de son côté, comptait au 22/1/2021, **238 039 licencié(e)s**, contre 264 216 au 22/1/2020. La baisse (- 26 177 licencié(e)s) était ainsi de **9,91 %.**

Prochaine réunion du Comité de Direction :

le jeudi 11 mars 2021, à 18 H 30

CONDOLÉANCES

C'est avec une profonde émotion que nous venons d'apprendre les décès de :

Monsieur Manuel MANGANA
Dirigeant du HOUILLES SO
depuis plus de 40 ans
Responsables des Seniors, u18
puis des Vétérans durant de nombreuses années

Le Président Jean-Pierre MEURILLON, le Comité de Direction du District, les Membres des Commissions, le Personnel Administratif, présentent à sa famille et ses proches leurs très sincères condoléances.

QUOI DE 9 À LA TECHNIQUE ?

Formations Fédérales d'Educateur(trice)s
Evolution de la prestation 2020/2021

Nous vous rappelons que les formations techniques d'éducateurs(trices) sont toujours accessibles pour cette saison 2020/2021, mais sur un format différent : Seuls les modules des C.F.F.1 , C.F.F.2 et C.F.F.3 sont maintenus en distanciel uniquement dans un premier temps.
La Certification des C.F.F. et les modules complémentaires sont pour le moment ajournés et susceptibles d'être reportés lorsque les conditions sanitaires le permettront.
Le catalogue et le calendrier prévisionnel de ces modules de formations C.F.F. restent inchangés et téléchargeables en cliquant sur ce lien.

Les évolutions de la prestation pour cette saison et notamment les adaptations liées aux contraintes sanitaires :

Dans le cadre de la régionalisation de la formation professionnelle, la procédure d'inscription aux différents modules de Formation et Certification est dorénavant gérée par l'institut de formation IRFF.
Les contenus de formations sont dispensés depuis début novembre 2020 uniquement en distanciel aux stagiaires inscrits pour la partie des connaissances théoriques.
La partie pratique, avec mise en situation des stagiaires sur le terrain, est reportée à une date ultérieure qui sera définie en fonction des décisions fédérales de reprise de la pratique effective des compétitions en interaction pour les clubs.

Procédure d'inscription :

Pour préinscrire vos candidats, la procédure reste inchangée : Vous rendre à la rubrique « Formations » puis « Inscriptions Educateurs » sur le site internet du District des Yvelines de Football : https://dyf78.fff.fr/inscriptions-formations/ ou sur le site internet de la Ligue Paris IDF. : https://paris-idf.fff.fr/inscriptions-formations/

Le nombre de participants par formation étant limité à 16, **les inscriptions seront toujours prises en compte par ordre d'arrivée et conditionnées à l'envoi** :

⇒ d'un **chèque du montant de la formation** (se référer à la Grille tarifaire : cliquez ici pour la télécharger), libellé à l'ordre de la Ligue de Paris Ile-de-France de Football. Un paiement par virement bancaire est également possible ; dans ce cas précis, il suffit de faire une demande auprès de l'IRFF formations@paris-idf.fff.fr qui vous transmettra son RIB par courriel.

⇒ d'une **fiche d'inscription** (cliquez-ici pour la télécharger), à compléter et à signer.

Envoyer le tout à l'adresse suivante : **LPIFF – IRFF - Domaine de Morfondé, 77270 Villeparisis**

Le libellé du courrier doit impérativement mentionner :
« Nom de la formation + Lieu de formation + Nom du stagiaire »
(*Ex : CFF1 module U9.Versailles.Dupont)*

***Quelques informations et prérequis indispensables avant de vous inscrire** :*

⇒ *La plus grande partie des connaissances théoriques des modules de formation est dispensée en distanciel sur 3 demi-journées ;*
⇒ *L'emploi du temps est aménagé par sessions de 3 heures de formation agrémentées de pauses et notamment de la pause déjeuner sur le second jour de formation ;*
⇒ *La formation ne sera validée qu'à l'issue de la participation effective au module « session pratique » dispensé en décalé sur une journée ;*
⇒ *La qualité de la prestation proposée dépend des outils informatiques et téléphoniques dont vous disposez ;*
⇒ *Vous devrez télécharger des logiciels et utiliser des applications spécifiques permettant l'interaction avec les stagiaires et formateurs durant la formation ;*
⇒ *La qualité de la transmission des informations échangées, uniquement par visioconférence, dépend de votre localisation et de la vitesse de transmission d'information du réseau (4G, Internet…) dont vous disposez ;*
⇒ *Enfin, pour que chaque stagiaire puisse être en mesure de profiter pleinement des contenus dispensés, il est indispensable qu'il dispose d'un environnement propice au travail et à la réflexion, sans nuisances sonores ou perturbations extérieures durant toute la durée des sessions.*

Attention, les formations mises en ligne sur les sites Internet ne sont pas toutes organisées exclusivement sur le territoire des Yvelines. Elles se déroulent sur toute la région IDF. Il est donc primordial pour vous, au moment de vous inscrire, de choisir une session dispensée sur le département des Yvelines car votre dossier d'inscription ne sera pas forcément prioritairement pris en compte sur les autres départements de la région IDF.

Pour toute question complémentaire sur le suivi administratif des formations, veuillez contacter **le correspondant IRFF :**
M. Cédric MARTIN - Tél : 01 85 90 03 71
Email : formations@paris-idf.fff.fr

Le Département Formations Techniques du District reste bien évidemment à votre écoute pour toute information complémentaire via **Kévin HUE au 01 80 92 80 29 - administration@dyf78.fff.fr**

QUOI DE 9 À LA TECHNIQUE ? (suite & fin)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Pour la suite de la saison 2020/2021

Quelques précisions ou confirmations concernant nos activités techniques en ce début d'année :

Les opérations de Détections et de Sélections sont toujours ajournées et ce jusqu'à fin février. Des modifications au calendrier prévisionnel seront effectuées dès que la reprise de la pratique de compétition sera effective. Nous vous communiquerons alors les nouvelles modalités de participation, dans les différentes catégories concernées.

Les actions de Développement et d'Animation de la Pratique (D.A.P.) se poursuivent :

⇒ La clôture des candidatures aux 2 dispositifs, Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Label Ecoles Féminines de Football, est effective depuis dimanche 31/01/2021 minuit. Certains clubs ont signalé des difficultés pour valider informatiquement la procédure via les formulaires d'autodiagnostics dédiés accessibles uniquement via footclubs. La Fédération en a été informée afin de valider les candidatures des clubs ayant rencontré cette difficulté.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez été concernés par cette problématique de candidature afin que nous puissions y remédier dans les meilleurs délais.

⇒ Le webinaire, enregistré fin décembre, sur la thématique « P.E.F. » est toujours disponible en replay (cliquez sur le lien suivant pour y accéder).

⇒ Un Webinaire sur la thématique : « Déploiement des nouvelles pratiques dites Loisir au sein de votre Club » vous sera proposé à visionner en « replay » en fin de semaine prochaine, afin que vous puissiez proposer d'autres formes d'activités moins conventionnelles à vos licenciés, dans cette période difficile à appréhender !

⇒ Enfin, nos Conseillers Techniques Départementaux, Michel, Franck et Nicolas restent toujours joignables pour tout renseignement complémentaire.

Pour tout renseignement complémentaire : administration@dyf78.fff.fr

NOUVEAU DISPOSITIF FEDERAL
Apprendre à bien s'échauffer

Pour aider les clubs amateurs à gérer au mieux ces alternances de périodes d'arrêt puis de reprise de l'activité, la Direction médicale et la Direction Technique Nationale (D.T.N.) de la FFF ont élaboré un outil intitulé **« Échauffement structuré à visée préventive » (ESVP).**

C'est un programme original, destiné à **tous les niveaux amateurs à partir de 14 ans**, qui est proposé **aux éducateur.trice.s comme outil complémentaire** aux ouvrages déjà parus d'aide à la reprise (cf. article joint).

Déjà en cours de déploiement dans les clubs de 2 Ligues pilotes, la F.F.F. a choisi d'en accélérer la diffusion à l'échelle nationale en cette période de pandémie, où reprendre l'entraînement est l'objet de toutes les précautions.

L'enjeu est de redémarrer la pratique progressivement, en respectant les règles sanitaires en vigueur et celles de base pour réaliser un échauffement structuré et orienté vers la prévention des blessures après une longue période d'inactivité.

Cliquez sur la vidéo ci-dessous pour le découvrir et **télécharger** les supports d'information complémentaire en cliquant-ici !

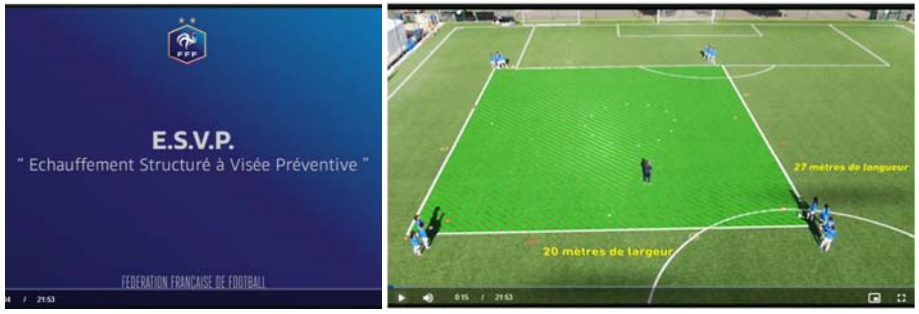

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET VALORISATION DE L'ESPRIT SPORTIF

(voir annexe 4 du règlement sportif du D.Y.F.)

ETAT PROVISOIRE DES POINTS DE PENALITE, ARRETE AU 07/12/20

(sauf erreur ou omission et sous réserve de feuilles de matches en retard et des dossiers en Commissions)

CLUBS	Total	Matches	Ratio	pts
D1				
AUBERGENVILLE FC 1	6	22	6,0	6
BAILLY NOISY SFC 1	12	22	12,0	6
BOIS D'ARCY AS 1	4	22	4,0	6
BUCHELOISE AS 1	12	22	12,0	6
CARRIERES GRESILLONS 1	9	22	9,0	6
CHESNAY 78 FC LE 1	11	22	11,0	6
GARGENVILLE STADE 1	8	22	8,0	6
HOUILLES AC 2	5	22	5,0	6
SARTROUVILLE ESP.S. 1	24	22	24,0	6
EPONE USBS 1	9	22	9,0	6
VALLEE 78 FC 1	6	22	6,0	6
VOISINS FC 1	22	22	22,0	6
D2A				
AUBERGENVILLE F.C 2	9	22	9,0	6
CHANTELOUP LES V US 1	9	22	9,0	6
COIGNIERES FC 1	5	22	5,0	6
GUYANCOURT ES 1	8	22	8,0	6
HARDRICOURT US 2	5	22	5,0	6
HOUILLES SO 1	2	22	2,0	6
MONTIGNY LE BX AS 1	1	22	1,0	6
RAMBOUILLET YVELINES 1	9	22	9,0	6
ROSNY S/SEINE CSM 1	5	22	5,0	6
TRAPPES ES 2	10	22	10,0	6
VELIZY ASC 1	6	22	6,0	6
VERSAILLES 78 FC 3	7	22	7,0	6
D2B				
CHATOU AS 2	12	22	12,0	6
CONFLANS FC 2	5	22	5,0	6
ELANCOURT OSC 1	5	22	5,0	6
HOUDANAISE REGION FC 1	3	22	3,0	6
MANTOIS 78 FC 3	5	22	5,0	6
MAULOISE US 1	7	22	7,0	6
MONTESSON US 1	15	22	15,0	6
MUREAUX OFC LES 3	5	22	5,0	6
NEAUPHLE-PONT. 2	5	22	5,0	6
PECQ US LE 1	9	22	9,0	6
PLAISIROIS FO 1	8	22	8,0	6
VERNEUIL FOOT 1	13	22	13,0	6

CLUBS	Total	Matches	Ratio	pts
D3A				
CARRIERES S/SEINE US 1	3	22	3,0	6
CHAMBOURCY ASM 1	2	22	2,0	6
CHANTELOUP LES V US 2		22	0,0	6
CROISSY US 1	8	22	8,0	6
GARGENVILLE STADE 2	1	22	1,0	6
LIMAY ALJ 2	3	22	3,0	6
MEZIERES AJSL 1	4	22	4,0	6
PORCHEVILLE FC 1		22	0,0	6
SARTROUVILLE ESP.S. 2	8	22	8,0	6
ST GERMAIN EN LAYE 1	6	22	6,0	6
EPONE USBS 2	3	22	3,0	6
VILLENNES ORGEVAL 1	5	22	5,0	6
D3B				
CHESNAY 78 FC LE 2	8	22	8,0	6
CLAYES SS/BOIS U.S.M 1	4	22	4,0	6
HOUILLES AC 3	8	22	8,0	6
JOUY EN JOSAS US 1	3	22	3,0	6
MARLY LE ROI US 2	3	22	3,0	6
MONTIGNY LE BX AS 2	4	22	4,0	6
NEAUPHLE-PONT 3	6	22	6,0	6
PLAISIROIS FO 2	7	22	7,0	6
TRAPPES ES 3	6	22	6,0	6
VALLEE 78 FC 2	6	22	6,0	6
VILLEPREUX FC 1	7	22	7,0	6
VOISINS F.C. 2	2	22	2,0	6
D4A				
BONNIERES FRENEUSE 1	3	22	3,0	6
BUCHELOISE AS 2	3	22	3,0	6
CARRIERES GRESILLONS 2	1	22	1,0	6
ECQUEVILLY EFC 1	10	22	10,0	6
GUERVILLE ARNOUVILLE 1		22	0,0	6
ISSOU AS 1	4	22	4,0	6
MANTES USC 1	7	22	7,0	6
MEZIERES AJSL 2	5	22	5,0	6
TRIEL AC 1	8	22	8,0	6
VAUXOISE ES 1	2	22	2,0	6
VERNEUIL FOOT 2	6	22	6,0	6
VILLENNES ORGEVAL 2	3	22	3,0	6

CLUBS	Total	Matches	Ratio	pts
D4B				
ANDRESY FC 1	5	22	5,0	6
BAILLY NOISY SFC 2	9	22	9,0	6
BOUGIVAL FOOT 1	6	22	6,0	6
CARRIERES S/SEINE US 2	4	22	4,0	6
CHATOU AS 3	1	22	1,0	6
CHESNAY 78 FC LE 3	7	22	7,0	6
FONTENAY FLEURY FC 1	3	22	3,0	6
HOUILLES SO 2	7	22	7,0	6
MAISONS-LAFFITTE F.C 1	10	22	10,0	6
MESNIL LE ROI AS 1	19	22	19,0	6
MONTESSON US 2	8	22	8,0	6
PECQ US LE 2	3	22	3,0	6
D4C				
BOIS D'ARCY AS 2	5	22	5,0	6
BUC FOOT AO 1	7	22	7,0	6
CROISSY US 2	1	22	1,0	6
ELANCOURT OSC 2	2	21	2,1	6
GUYANCOURT ES 2	7	22	7,0	6
JOUY EN JOSAS US 2	3	22	3,0	6
MAGNY 78 FC 1	8	21	8,4	6
MAUREPAS AS 2	7	22	7,0	6
RAMBOUILLET YVELINES 2	2	22	2,0	6
VELIZY ASC 2	8	22	8,0	6
VERRIERE/COIGNIERES 2	5	22	5,0	6
VIROFLAY USM 1	2	22	2,0	6
D5A				
BONNIERES FRENEUSE 2	2	26	1,7	6
BREVAL LONGNES FC 1	3	26	2,5	6
CELLOIS CS 2	7	26	5,9	6
FONTENAY ST PERE AS 1	9	26	7,6	6
GUERVILLE ARNOUVILLE 2	2	26	1,7	6
JUZIERS FC 1	6	26	5,1	6
MAGNANVILLE LFC 1	2	26	1,7	6
LIMAY ALJ 3	4	26	3,4	6
MANTAIS AC 1	4	26	3,4	6
MANTES CITY 1	7	26	5,9	6
MANTES LA VILLE FC 1	3	26	2,5	6
MANTES OLYMPIQUE FC 1	6	26	5,1	6
PORCHEVILLE FC 2	12	26	10,2	6
ROSNY S/SEINE CSM 2	2	26	1,7	6

CLUBS	Total	Matches	Ratio	pts
D5B				
ACHERES CS 1	6	26	5,1	6
BREVAL LONGNES FC 2	12	26	10,2	6
CHAMBOURCY ASM 2	2	26	1,7	6
ECQUEVILLY EFC 2	3	25	2,6	6
ENT GALLY MAULDRE 2	7	25	6,2	6
FONTENAY ST PÈRE AS 2	2	26	1,7	6
FOURQUEUX AS 1	4	26	3,4	6
JUZIERS FC 2	2	24	1,8	6
MAURECOURT FC 1		25	0,0	6
ST GERMAIN EN LAYE 2	4	26	3,4	6
TRIEL AC 2	9	26	7,6	6
VAUXOISE ES 2	3	26	2,5	6
VERNOLITAIN STADE 1	10	26	8,5	6
VINSKY FC 1	2	25	1,8	6
D5C				
ANDRESY FC 2	10	26	8,5	6
BOUGIVAL FOOT 2	2	25	1,8	6
CELLOIS CS 1	4	26	3,4	6
CLAYES SS/BOIS U.S.M 2		24	fft	fft
CONFLANS FC 3		24	0,0	6
FONTENAY FLEURY FC 2	8	24	7,3	6
MAISONS-LAFFITTE F.C 2		24	0,0	6
MESNIL LE ROIS AS 2		24	0,0	6
PLAISIROIS FO 3	4	24	3,7	6
ST ARNOULT FC 78 2	1	24	0,9	6
ST CYR AFC 1	6	26	5,1	6
VERSAILLES JUSSIEU 1	5	24	4,6	6
VILLEPREUX FC 2	5	24	4,6	6
D5D				
ABLIS FC SUD 78 1	5	24	4,6	6
BUC FOOT AO 2	3	24	2,8	6
COIGNIERES/VERRIERE 3	5	24	4,6	6
ELANCOURT OSC 3	4	23	3,8	6
GAZERAN AFL	4	24	3,7	6
HOUDANAISE REGION FC 2	7	24	6,4	6
MESNIL ST DENIS ASL 1	6	24	5,5	6
MONTIGNY LE BX AS 3		24	0,0	6
PERRAY FOOT ES 1	7	24	6,4	6
ST ARNOULT 78 FC 1	3	24	2,8	6
US17/CERNAY/BONN 1	1	24	0,9	6
VOISINS FC 3	3	24	2,8	6
YVELINES/MONTFORT 1	2	24	1,8	6

CLUBS	Total	Matches	Ratio	pts

Pts = Nombre de points bonus ou malus au classement

Ratio = Nombre de points de pénalité X 22 matches / Nombre de matches effectivement disputés

Matches = Nombre de matches effectivement disputés (à l'issu du championnat)

Total = Nombre de points de pénalité en cours